



## Tarification 2025

Les montants indiqués sont offerts aux résidents des villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures, sur présentation d'une preuve de résidence. Les non-résidents doivent déboursier 50 % de plus.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT	
<b>Embarcations</b>	<b>Tarif horaire</b>
Canot 2 places	10,00 \$
<b>Kayak récréatif</b>	
Solo	10,00 \$
Double	15,50 \$
<b>Kayak de mer<sup>1</sup></b>	
Solo	17 \$ la première heure; 10,00 \$ chaque heure additionnelle
Double	23 \$ la première heure; 13,50 \$ chaque heure additionnelle
<b>Pédalo</b>	
2 places	10,00 \$
4 places	15,50 \$
<b>Voilier<sup>2</sup></b>	
Optimist	31 \$ / 2 heures; 12 \$ chaque heure additionnelle
Laser	31 \$ / 2 heures; 12 \$ chaque heure additionnelle
Club 420	55 \$ / 2 heures; 18 \$ chaque heure additionnelle
<b>Autre équipement</b>	<b>Tarif individuel</b>
Veste de flottaison	3 \$ / personne
Pagaie ou rame	3 \$ / personne

<sup>1</sup>Compétences minimales requises en kayak de mer : le Niveau I est exigé pour une sortie dans la baie et le Niveau II pour une sortie sur le fleuve.

<sup>2</sup>Compétences minimales requises en voile : détenir le brevet Voile blanche II ou son équivalent. Prendre rendez-vous au 418 641-6148.

Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes seront demandés pour les embarcations retournées en retard.

ACTIVITÉS	
<b>Excursion sur la rivière du Cap Rouge (ponton)</b>	<b>Tarif individuel</b>
12 personnes maximum par tour (environ 45 minutes)	Réservation obligatoire (individuelle ou en groupe)
4 ans ou moins	Gratuit
De 5 à 14 ans	6,00 \$
15 ans ou plus	8,00 \$
<b>Forfait de groupe (20 personnes ou plus)</b>	<b>Tarif individuel</b>
Tour de ponton et location d'embarcation (canot, kayak, pédalo)	Réservation obligatoire
4 ans ou moins	Gratuit
De 5 à 14 ans	11,00 \$
15 ans ou plus	14,00 \$

MISE À L'EAU D'UNE EMBARCATION		
<b>Type d'embarcation</b>	<b>Tarif journalier</b>	<b>Tarif saisonnier</b>
Canot, kayak, planche à voile	5,00 \$	50,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres	18,00 \$	180,00 \$
Embarcation de plus de 5 mètres	21,00 \$	210,00 \$

EMPLACEMENT ENTREPOSAGE <sup>3</sup> (incluant la mise à l'eau de l'embarcation)	
<b>Type d'embarcation</b>	<b>Tarif saisonnier</b>
Canot, kayak, planche à voile	120,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres sur support	205,00 \$
Embarcation de moins de 5 mètres au sol	250,00 \$
Embarcation de plus de 5 mètres ou un catamaran	320,00 \$
Point d'ancrage sur l'eau	350,00 \$

<sup>3</sup> La période de location d'un emplacement se termine le lundi 13 octobre 2025. Après cette date, des frais de 20 \$ par jour s'appliquent.